

Compte rendu de l'Assemblée Générale du **19 décembre 2025.**

Le vendredi 19 décembre 2025 à 19h30, les membres de l'association sont réunis en assemblée générale ordinaire à Léognan, sur convocation écrite.

L'assemblée est présidée par M. Denis Capdeville, assisté de Mme Danielle Manuau, secrétaire de l'association. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents ou représentés, soit 267 sur 563.

En conséquence, le quorum de 25% des adhérents étant atteint, l'A.G. peut régulièrement se tenir.

Ordre du jour

Rapport

Rapport d'activités 2024 / 2025

Rapport financier

Modifications du Règlement Intérieur

Election des membres du Comité Directeur

Projets 2026 / 2027 et budget associé.

Membres du bureau et du Comité Directeur présents

Président : Denis Capdeville

Secrétaire : Danielle Manuau

Vice-présidente en charge des finances et des inscriptions : Stéphanie Coumes

Vice-présidente en charge des animateurs : Françoise Goupilleau,

Trésorière : Michèle Pierrot

Secrétaire à la communication : Marie Pierre Aubert

Françoise Esvan : en charge des appels téléphoniques des personnes

Cécile Hastaran : assistante pour les bulletins de salaire

Jacky Lesage

et

Louis Mandret

et

Sandrine Birais

et

Christine Eyssartier : soutien technique, financier, administratif, juridique, et communication.

Absentes excusées

Trésorière adjointe : Annie Pranlas Descours

Secrétaire adjointe à la communication : Marie Isabelle Berthélemy

I - RAPPORT MORAL ET ORGANISATION GENERALE DE L'ASSOCIATION (SAISON 2024 / 2025)

M. Capdeville souhaite la bienvenue à l'ensemble de personnes présentes et remercie particulièrement Mme Régine Joannes, co-présidente du CODEP 33, M. Stéphane Garcia, élu municipal Adjoint à la culture et à l'animation, Mesdames et Messieurs les animateurs, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur, Mesdames les membres du bureau.

Il rappelle l'importance de ce moment : c'est ce jour où nous pouvons faire le bilan de la saison écoulée, tirer parti de l'expérience vécue et faire évoluer l'association.

Il insiste sur ce moment d'échanges : si l'assistance souhaite intervenir à tout moment au cours de l'intervention, ou bien, plus tard dans les différentes étapes de l'assemblée, la parole est libre.

II – RAPPORT D'ACTIVITES

M. Capdeville présente le bilan de la vie de l'association en énumérant les éléments révélateurs de la dynamique de notre fonctionnement :

- Le nombre d'adhérents de la saison 24 / 25 : 529 adhérents – 397 licenciés – 132 non licenciés.

Pour la saison en cours, nous avons à ce jour

563 adhérents - 411 licenciés – 152 non licenciés, soit une croissance de 6,7%.

Cette évolution illustre le résultat des investissements de nos animateurs et bénévoles et nous encourage à persévérer dans nos efforts afin de continuer à augmenter le nombre de nos adhérents et optimiser la qualité de nos prestations.

55h45 de cours hebdomadaires réparties en 11 activités distinctes.

7 salles municipales mises gracieusement à notre disposition par la municipalité.

10 animateurs

5 sportifs : Martine Manso, Sophie Prigent, Laurence Le Déodic, Nadège Bergeret, Hilda Audier

5 culturels : Freddie Crocker, Paul Crocker, Virginie Birolleau, Nelly Baron, Jean Duban

Les membres de l'encadrement sont à mettre à l'honneur. L'ensemble des dirigeants sont bénévoles. Ils œuvrent quotidiennement, avec leur dévouement et leur disponibilité pour effectuer les tâches matérielles et

administratives permettant, autant le bien être des adhérents que ceux des animateurs.

Le Fonctionnement du Bureau, permet à chacun de s'exprimer et de donner un sens à leur engagement.

Danielle Manuau, secrétaire, en charge de toutes les formalités administratives.

Stéphanie Coumes, vice-présidente en charge des finances et des inscriptions.

Françoise Goupilleau, vice-présidente en charge des animateurs

Michèle Pierrot, en charge de la trésorerie.

Annie Panlas Descours, en charge de la trésorerie.

Marie Pierre Aubert et Marie Isabelle Berthélemy, secrétaires en charge de communication.

Le Bureau s'est réuni 8 fois sur cette saison.

Les membres du comité Directeur par leur présence et leurs conseils nous assistent régulièrement lors des réunions informelles.

Françoise Esvan, en charge des appels téléphoniques des personnes qui n'ont pas Internet.

Cécile Hastaran, assistante de Michèle pour les bulletins de salaire

Jacky Lesage, Louis Mandret, Sandrine Birais et Christine Eyssartier, pour leurs conseils avisés.

Le Comité Directeur s'est réuni 3 fois, pour faire un point d'étape du fonctionnement administratif et valider les comptes de résultats de la saison 2024/25.

Le séminaire de fin de saison réunit le comité Directeur et les animateurs: ce moment est un élément incontournable de la vie de

l'ACL. On y dresse le bilan de l'année écoulée et on y prépare la suivante. Un déjeuner au restaurant clôture ce moment.

Le début de saison a été marqué par la **Randonnée pédestre** initiée dans le cadre d'Octobre Rose et préparée par Mme Marie Isabelle Berthélémy. Mme Christine Ithurria, conseillère municipale nous avait rejoint lors d'une halte culturelle. Les dons récoltés, d'un montant de 1021 € ont été remis à l'institut Bergonié.

La **soirée dansante** avec buffet reste toujours un fait marquant du début d'année. Le succès de celle-ci est toujours aussi important et je profite de ce moment pour vous signaler que la date de la prochaine sera le samedi 31 janvier.

L'exposition dessins jeunes / peinture adultes nous a permis de vivre d'agréables instants de plaisir. Virginie et Nelly, maintenant bien connues de nos adhérents artistes, réalisent une exposition commune qui a été un beau succès.

Virginie Birolleau anime depuis maintenant quelques années des ateliers dessin avec les jeunes de l'ACL et les résidents de l'EPAD « Bois des palombes ». Ce sont des après-midis d'échanges extraordinaires entre jeunes et moins jeunes.

L'ACL accueillera lors du vernissage de juin prochain les résidents qui participent à ces ateliers.

Le **repas champêtre** qui clôture la saison reste un grand moment de partage. Vous y répondez présents et l'équipe dirigeante en charge de cette organisation a toujours autant de plaisir à vous y accueillir.

III - RAPPORT FINANCIER – COMPTE DE RESULTATS – BUDGET PREVISIONNEL

Le compte de résultat de la saison 2024 - 2025 présente un résultat positif de +396,06€ (voir annexe 1)

La prime de partage de la valeur (PPV), anciennement appelée *prime*

Macron ou *prime de pouvoir d'achat*, est un dispositif qui permet à l'employeur de verser au salarié une prime.

Il s'agit d'un dispositif pérenne que les entreprises peuvent mettre en place chaque année. La prime reste facultative.

Son versement dépend d'une décision prise par l'employeur.

La décision du bureau du 11 avril 2025 a validé la distribution de cette prime.

- Le montant distribué est d'un montant de 1813.07€. Chaque animateur, en Juin 2025 a perçu une somme équivalente à 4% de son salaire net annuel.
- La dernière échéance de régularisation de cotisation URSSAF a été prélevée au mois de mars 2025. Sur l'année 2024/2025, l'ACL a remboursé
- M. Roger Cuadrado et M. Gérard Moïse, vérificateurs aux comptes, certifient la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par la trésorière. Ils remercient Mme Coumes, Mme Pierrot, et Mme Pranas Descours pour leur travail dans la gestion de l'association.

Approbation du compte de résultats de la saison 2024 / 2025 :

Voix contre ? 0 Abstention : 0 Pour : 267

La compte de résultats 2024/2025 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel année 2026 / 2027 et projets associés.

Le budget prévisionnel est établi sur un nombre d'adhérents de 530 (cotisation moyenne de 214€). (voir annexe 2)

Le budget prévisionnel fait état des projets futurs :

- Le développement informatique de notre logiciel de gestion/inscription/suivi financier des adhérents.
- L'achat de matériel informatique

- L'anniversaire des 60 ans de l'ACL
pour un montant de 9000 €.
- 5000€ sont budgétés pour le développement informatique lié
au paiement Carte Bancaire.
- 2000€ pour le matériel informatique
- 2000€ sont budgétés pour l'organisation des 60 ans.

Approbation du budget prévisionnel de la saison 2026 / 2027 ?

Voix contre : 0 abstention : 0 Pour : 267.

Le budget prévisionnel 2026/2027 est approuvé à l'unanimité.

IV – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Auparavant, M. Capdeville mentionne le besoin en ressources humaines et appelle au volontariat pour participer au Comité Directeur.

Cette instance est sollicitée 3 fois par an pour des réunions où les sujets de la vie associative sont débattus en toute transparence.

M. Capdeville porte à la connaissance de l'Assemblée la candidature de Mme Durand Christèle. Celle-ci se présente en quelques mots.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la candidature de Mme Durand Christèle au poste de membre du Comité Directeur de l'ACL.

Mme Christèle Durand est élue membre du Comité Directeur de l'ACL.

V – MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR.

Document projeté. L'ensemble des articles modifiés apparaissent en rouge (Voir annexe 3).

L'Assemblée Générale approuve-t-elle les modifications du règlement intérieur ?

Voix contre ? 0 Abstention : 0 Pour : 267

Les modifications du R.I. sont approuvées à l'unanimité

VI - PROJETS 2026/2027

M. Capdeville signifie que la vie associative est en perpétuel mouvement et il le partage avec l'assemblée.

Séances découverte de Munz Floor.

Le MUNZ FLOOR est une activité physique douce mais profonde, qui agit sur les fascias, ces tissus qui relient et soutiennent tout le corps. Par des mouvements en spirale, réalisés au sol, la méthode stimule la mobilité articulaire, développe la souplesse et renforce la coordination.

Fort du succès de ces séances, le bureau a décidé de vous proposer dès janvier, des sessions de Munz Floor à la demande.

Par suite de ces sessions, le bureau fera le point pour vous proposer ces séances la saison prochaine.

Paielement C.B.

Cette étape cruciale dans notre fonctionnement a vu son aboutissement au début de la saison en cours.

Nous avons rencontré des difficultés, qui adviennent souvent lors de la mise en œuvre de nouveau projet.

Nous ferons le maximum afin que le paiement par Carte Bancaire soit le plus fiable possible lors de la mise en œuvre de la saison prochaine.

Pour information 64% d'entre vous ont réglé par Carte Bancaire, soit 59% du flux financier de l'ACL.

Ainsi le travail de saisie des chèques, réalisé par Stéphanie Coumes, représente l'enregistrement de 606 chèques, au lieu de 1689.

Anniversaire de nos 60 ans

La programme de la journée est en cours de réalisation et les principales activités de la journée seront :

Randonnée pédestre multiactivités

Archives / historique de l'ACL

Animations sur le marché

Activités sportives dans le foyer + Flashmob

Animations autour des arts plastiques dans les Halles de Gascogne

Animations annexes dans les Halles de Gascogne + Karaoké

Conférence Sport-Santé

Anglais

Scrabble

Soirée

Logistique déjeuner samedi midi

Recherche de partenaires – sponsors

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M. Capdeville remercie chaleureusement :

- Les animateurs pour leur travail remarquable auprès de vous, l'ensemble des membres du Comité Directeur, les membres du Bureau pour leur engagement sans faille.
- La municipalité de Léognan, plus particulièrement le Service Pôle Sport et vie associative toujours à notre écoute avec son

Directeur M. Laurent Abribat et M. Stéphane Garcia, Adjoint au maire, en charge de la culture et l'animation

- Le CODEP, en la personne de Mme Régine Joannes, qui est l'organe décentralisée de la FFEPGV. Son écoute, sa proximité, sa disponibilité, ses compétences administratives, juridiques et financières sont de précieux atouts qui sont nécessaires à notre vie associative.

**L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture
l'Assemblée Générale à 20h50.**

Fait à Léognan, le

11 9 DEC. 2025

Le président

Denis Capdeville

Date **11 9 DEC. 2025**

Signature

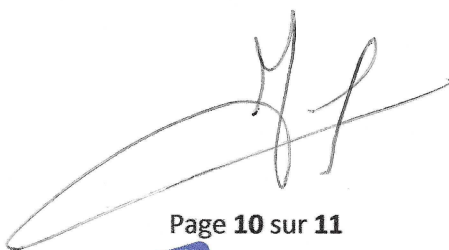


La secrétaire de séance

Danielle Manuau

Date **11 9 DEC. 2025**

Signature



Page 10 sur 11

Partenariats

Grâce à l'initiative de Mme Marie-Pierre Aubert et Mme Marie Isabelle Berthélémy, il est proposé une tombola qui permet de gagner divers lots.

Les partenaires qui nous ont aidé pour la composition de ces lots sont :

- Boutique Beijin (Léognan)
- Biocoop (Gradignan)
- Compagnie Fermière (Gradignan)
- Atelier « Des douceurs et gourmandises » (Léognan)
- L'esprit des vins (Léognan)
- La « Boucherie de Léognan » (Léognan)
- So bio (Pessac)
- Marina Institut (Léognan)
- Marchand de légumes « Mzelle Chloé » (Léognan)
- Le Bistrot des Graves (Léognan)
- Super U (Léognan)
- Leclerc (Léognan)
- Codep 33 (FFEPGV)